

AFGHANISTAN

Ni justice ni sécurité pour les femmes

Index AI : ASA 11/025/2003

ÉFAI

Embargo : lundi 6 octobre 2003 (00 h 01 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La communauté internationale n'a pas tenu sa promesse d'apporter la liberté et l'égalité aux femmes afghanes, a déclaré Amnesty International dans un rapport publié aujourd'hui, lundi 6 octobre 2003.

« Depuis près de deux ans, la discrimination, la violence et l'insécurité sont omniprésentes, en dépit des promesses faites par les dirigeants de la planète, dont le président George Bush et le secrétaire d'État américain Colin Powell, que la guerre en Afghanistan permettrait de libérer les femmes », a souligné l'organisation de défense des droits humains.

Centré sur l'absence de justice pour les femmes, qui n'ont pas le sentiment d'être traitées comme des êtres humains, le nouveau rapport d'Amnesty International rend compte des préoccupations des femmes afghanes vis-à-vis des violences conjugales généralisées, des mariages forcés et des viols imputables à des groupes armés. Dans certains cas, des fillettes âgées de huit ans seulement, n'ayant donc pas l'âge du consentement sexuel, sont mariées à des hommes beaucoup plus âgés.

« Cette situation est inacceptable et nécessite que nous agissions de toute urgence », a exhorté Amnesty International.

Par ailleurs, ce rapport met en lumière le fait que les femmes en Afghanistan ne peuvent pas recourir à la justice. Malgré l'abrogation des dispositions restreignant leur liberté de mouvement, des barrières sociales et communautaires les empêchent dans de nombreuses régions de chercher à obtenir réparation. Même lorsqu'une femme est en mesure de se mettre en rapport avec la police ou les tribunaux, elle est confrontée à une très forte discrimination.

« Actuellement, le système de justice pénale se montre tout simplement réticent ou incapable de remédier à la question de la violence contre les femmes, a ajouté l'organisation. Pour l'instant, il est plus enclin à bafouer les droits des femmes qu'à les protéger et les faire respecter. »

Ce nouveau rapport énonce un certain nombre de mesures que le gouvernement

afghan et la communauté internationale doivent prendre immédiatement – si celle-ci veut enfin tenir sa promesse de garantir la justice pour les femmes en Afghanistan. Avant tout, il convient d'assurer la sécurité en déployant une force internationale de maintien de la paix en dehors de Kaboul, afin de créer un environnement propice au rétablissement de l'état de droit.

« La protection des droits des femmes ne pourra être efficacement assurée si l'état de droit n'est pas respecté. »

Enfin, l'organisation invite la communauté internationale à coordonner les actions visant à intégrer la protection des droits des femmes dans la restructuration de la police, les réformes juridiques et la mise en place des tribunaux. ●

Pour consulter la version intégrale, en anglais, du rapport intitulé *Afghanistan: No one listens to us and no one treats us as human beings. Justice denied to women* (index AI : ASA 11/023/2003), cliquez sur : http://www.web.amnesty.org/library/index/en_gasa110232003

Pour prendre connaissance d'autres rapport sur l'Afghanistan, cliquez sur :

- *Afghanistan. Re-establishing the rule of law* (index AI : ASA 11/021/2003) :

http://www.web.amnesty.org/library/index/en_gasa110212003

- *Afghanistan. Un système carcéral qui s'écroule et qui doit être restauré de toute urgence* (index AI : ASA 11/017/2003) :

http://www.web.amnesty.org/library/index/fr_aasa110172003

- *Afghanistan. Exil et retour : les Afghans oubliés* (index AI : ASA 11/014/2003) :

http://www.web.amnesty.org/library/index/fr_aasa110142003

- *Afghanistan. La restructuration de la police est essentielle pour la protection des droits humains* (index AI : ASA 11/003/2003)

http://www.web.amnesty.org/library/index/fr_aasa110032003

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>